

Comment lire un plan d'études de la Faculté des Lettres: l'exemple du français comme discipline de base du Bachelor

- 1 Indication du type de plan d'études (discipline de base, discipline complémentaire, programme à options, modules compensatoires).
- 2 Indication de l'étape du cursus (propédeutique BA, deuxième partie BA).
- 3 Les enseignements sont regroupés par modules. Un module est un ensemble cohérent d'enseignements réunis autour d'un même domaine ou d'une même thématique. Dans les plans d'études, les modules sont représentés par des tableaux. Ils contiennent un ou plusieurs enseignements. On attribue au module un code d'identification (étiquette en haut à gauche) et des crédits ECTS (étiquette en haut à droite).
- 4 Les zones colorées en gris du tableau comportent le code d'identification du module, son intitulé et l'année pendant laquelle il est censé être validé. Le code d'identification permet de retrouver facilement le module dans l'horaire des cours. L'intitulé présente la thématique ou le domaine autour duquel le module s'organise. L'année de validation indique à quelle étape du cursus de Bachelor le module doit en principe être validé.
- 5 En Lettres, les crédits ECTS sont attribués aux modules et non aux enseignements directement. Pour obtenir les crédits, il faut avoir satisfait à l'ensemble des conditions de validation du module.

- 6 Un module peut contenir un à plusieurs enseignements. Ceux-ci sont listés dans la colonne de gauche du tableau; chaque ligne représente un enseignement. Il y a principalement quatre types d'enseignements: les cours (C), les séminaires (S), les cours-séminaires (C/S) et les travaux pratiques (TP). En regard de chaque enseignement, on trouve la charge horaire hebdomadaire de celui-ci, ainsi que le nombre de semestres qu'il occupe.
- 7 Pour la partie propédeutique du Bachelor, les crédits des modules s'obtiennent par la réalisation d'un certain nombre de travaux, dits de «validation interne». La colonne de droite du module expose la nature de ces travaux (exposé oral, travail écrit, test de connaissances, etc.). La réussite d'un travail accorde une attestation. La ligne du bas du tableau précise le nombre d'attestations qu'il faut acquérir pour l'obtention des crédits du module.

1 Discipline de base (70 C ECTS)			
2 Propédeutique BA (30 C ECTS)			
BA/03-DB 01			10 C
Littérature : Introduction à l'interprétation des textes littéraires			année 1
C	La poésie	1h, 1 semestre	1 test de connaissances dans le domaine non retenu pour l'analyse de texte
C	Le théâtre	1h, 1 semestre	
S	Analyse de texte, poésie ou théâtre	2h, 1 semestre	1 exposé oral
Aucune épreuve - validation interne			nb d'attestations : 2
BA/03-DB 02			10 C
Linguistique française : Introduction à l'analyse linguistique des textes			année 1
C	De la phrase au texte	1h, 2 semestres	
TP	De la phrase au texte	2h, 2 semestres	Test
Aucune épreuve - validation interne			nb d'attestations : 1
BA/03-DB 03			5 C
Histoire littéraire : Introduction à l'histoire littéraire			année 1
C	Initiation à l'histoire littéraire. Problèmes et méthodes	1h, 1 semestre	1 test de connaissances
C	Histoire littéraire XVI ^e et XVII ^e siècles	1h, 1 semestre	
S	Histoire littéraire	2h, 1 semestre	1 exposé oral
Aucune épreuve - validation interne			nb d'attestations : 2
BA/03-DB 04			5 C
Littérature médiévale : Introduction à la littérature médiévale			année 1
C	Introduction à la littérature médiévale	1h, 1 semestre	
TP	Lecture de textes médiévaux	2h, 1 semestre	Contrôle continu
Aucune épreuve - validation interne			nb d'attestations : 1

- 8 Dans le cas de combinaisons particulières de disciplines, il est nécessaire de remplacer des modules apparaissant sous la même forme dans deux disciplines apparentées (français moderne/français médiéval, histoire/histoire ancienne, archéologie/histoire ancienne) par des modules dits «de remplacement», de façon à éviter qu'un ou plusieurs enseignements soient validés deux fois dans deux cursus disciplinaires différents. Ces modules de remplacement sont choisis au moment de l'inscription électronique aux enseignements.
- 9 Si l'on n'a pas étudié le latin au cours de ses études secondaires, un complément de formation en latin est exigé au niveau du Bachelor pour les disciplines suivantes: l'histoire, le français, le français médiéval, l'histoire ancienne, l'archéologie, l'italien, l'espagnol, la linguistique.
- 10 Le programme de la deuxième partie du cursus de Bachelor comprend plusieurs examens (épreuves). Le programme des examens est présenté dans un tableau où l'on trouve, réparties dans des colonnes, les indications du code, de la modalité (écrit ou oral), de la durée, de l'intitulé, du coefficient et de l'année des épreuves.

- 11 Les épreuves du programme d'examens de la deuxième partie du Bachelor sont rattachées aux modules. Les indications relatives à l'épreuve (modalité, coefficient, code) figurent dans la ligne du bas du tableau. La connaissance du code de l'épreuve est nécessaire pour l'inscription électronique aux examens. La réussite de l'épreuve ainsi que l'obtention des attestations sont nécessaires pour l'acquisition des crédits du module.

Cas particuliers
Module de remplacement du module BA/03-DB 04 (Introduction à la littérature médiévale) pour les étudiants ayant également le français médiéval en discipline de base :

8	BA/03-DB 08	Module de remplacement		5 C
	Littérature romande et francophone : Introduction à la littérature romande et francophone			année 1
	C	Introduction à la littérature romande et francophone	2h, 1 semestre	
	S	Introduction à la littérature romande et francophone	2h, 1 semestre	1 exposé oral ou un travail écrit
	Aucune épreuve – validation interne			nb d'attestations : 1

Complément de formation en langues classiques

9 Les étudiants titulaires d'une maturité sur laquelle ne figure ni le latin ni le grec doivent suivre le Complément obligatoire de formation en latin (cf. le programme du Complément de formation en langues classiques, **année 1**).

Les étudiants titulaires d'un certificat de fin de collège sur lequel figure le latin ne suivent que la deuxième année du Complément obligatoire de formation en latin (cf. le programme du Complément de formation en langues classiques, **année 2**).

2 Deuxième partie BA (40 CECTS)

10	Épreuves			2 écrits et 1 oral		
	03DB11	écrit	6h	L'écrit de littérature est une dissertation portant sur le corpus d'un séminaire avancé (de troisième année) « Œuvres et genres ».	coeff. 2	année 3
	03DB13	écrit	4h	L'écrit de linguistique française porte sur la matière étudiée dans le cadre des programmes d'analyse linguistique des textes (« L'énonciation dans les textes » et « Questions de linguistique textuelle »).	coeff. 1	année 2 ou 3
	03DB22	oral	30 min (1h de préparation)	L'oral d'histoire littéraire médiévale, moderne et contemporaine porte sur six corpus de six périodes différentes choisis sur la liste de lecture. La question d'examen concerne l'un des six corpus. Spécial FME : L'oral d'histoire littéraire porte sur cinq corpus (excluant le corpus médiéval). La question d'examen concerne l'un des cinq corpus.	coeff. 1	année 2 ou 3

11	BA/03-DB 05			15 C
	Littérature : Interprétation des textes littéraires			années 2 et 3
	C	Le Roman	1h, 1 semestre	
	S	Analyse de texte, roman	2h, 1 semestre	1 exposé oral et 1 travail écrit
	C	Histoire de la Critique	1h, 1 semestre	
	TP	Lecture de textes critiques	2h, 1 semestre	1 travail écrit
	S	Œuvres et genres (séminaire avancé de 3 ^e année)	2h, 1 semestre	1 exposé oral et 1 travail écrit
	1 épreuve écrite (à coefficient double) [03DB11]			nb d'attestations : 3

Unil – Lettres – Version du 30 juin 2009 – BA, DB, Français moderne 3/4

12 Des modules de remplacement peuvent se présenter aussi dans la deuxième partie du cursus de Bachelor.

13 Le complément de formation en latin s'étend sur deux années. La seconde année est validée dans le cadre de la deuxième partie du Bachelor.

BA/03-DB 06		10 C	
Linguistique française : Analyse linguistique des textes			année 2 ou 3
C	L'énunciation dans les textes	1h, 1 semestre	
S	L'énunciation dans les textes	2h, 1 semestre	Contrôle continu
C	Questions de linguistique textuelle	1h, 1 semestre	
S	Questions de linguistique textuelle	2h, 1 semestre	Contrôle continu
1 épreuve écrite [03DB13]			nb d'attestations : 2

BA/03-DB 07		15 C	
Histoire littéraire : moderne et contemporaine			année 2 ou 3
C	Histoire littéraire XVIII ^e et XIX ^e s.	1h, 1 semestre	
C	Histoire littéraire XIX ^e et XX ^e s.	1h, 1 semestre	
S	Histoire littéraire	2h, 1 semestre	1 exposé oral et 1 travail écrit
Littérature médiévale : Histoire littéraire médiévale			
C	Histoire littéraire XI ^e au XV ^e s.	1h, 1 semestre	
S	Histoire littéraire médiévale	2h, 1 semestre	1 exposé oral et 1 travail écrit
1 épreuve orale [03DB22]			nb d'attestations : 2

12

Cas particuliers

Module de remplacement du module BA/03-DB 07 (Histoire littéraire et Littérature médiévale) pour les étudiants ayant également le français médiéval en discipline base :

BA/03-DB 09		Module de remplacement		15 C	
Histoire littéraire : moderne et contemporaine			année 2 ou 3		
C	Histoire littéraire XVIII ^e et XIX ^e s.	1h, 1 semestre			
C	Histoire littéraire XIX ^e et XX ^e s.	1h, 1 semestre			
S	Histoire littéraire	2h, 1 semestre		1 exposé oral et 1 travail écrit	
Littérature comparée : Introduction à la littérature comparée					
C	Introduction à la littérature comparée	2h, 1 semestre		1 test de connaissances	
1 épreuve orale [03DB22]			nb d'attestations : 2		

13

Complément de formation en langues classiques

Les étudiants titulaires d'une maturité sur laquelle ne figure ni le latin ni le grec doivent suivre le Complément obligatoire de formation en latin (cf. le programme du Complément de formation en langues classiques, **année 2**).

Les étudiants titulaires d'un certificat de fin de collège sur lequel figure le latin ne suivent que la deuxième année du Complément obligatoire de formation en latin (cf. le programme du Complément de formation en langues classiques, **année 2**).